

Pour plus d'informations:
strasbourg.eu/start-zfe

Pour candidater:
demarches.strasbourg.eu/masques/contact-ddea/

Contact:
DDEA-Entreprises@strasbourg.eu



appel à projets

start  zfe

POUR UNE MOBILITÉ ET
UNE LOGISTIQUE DURABLES
DES PROFESSIONNELS

pacte pour une économie
locale durable

Cet appel à projets s'inscrit dans la politique d'accompagnement des professionnels à la **mise en place de la Zone faible émission mobilités** (ZFE-m) et poursuit un double objectif :

- ✓ **Soutenir** le développement de solutions de mobilité et de logistique urbaine durable innovantes qui facilitent et améliorent la continuité des activités professionnelles dans le respect de la réglementation de la ZFE-m ;
- ✓ **Accompagner** la transition des acteurs économiques du territoire vers des solutions de mobilité et de logistique urbaine durable, en récompensant des démarches exemplaires dans ce domaine.

Pour quel type de projet ?

Les projets proposés par les candidats doivent avoir un potentiel pour permettre de relever les défis suivants :

- La diminution de la pollution de l'air et l'amélioration de la santé des habitants ;
- La logistique urbaine plus durable ;
- La décarbonation des transports ;
- La pratique de mobilités actives et/ou vertueuses pour l'environnement et la santé ;
- La lutte contre le réchauffement climatique.

Les porteurs de projets peuvent concourir dans une des deux catégories proposées :

1. La première catégorie « **Projets de développement** » s'adresse aux entreprises qui conçoivent des produits ou services de mobilité ou de livraison présentant une innovation technologique ou d'usage pouvant répondre aux enjeux de la ZFE-m. Les entreprises lauréates se voient gratifiées d'une aide financière pour soutenir le développement de leur solution et l'accompagner dans son déploiement.
2. La seconde catégorie « **Projets de transition** » s'adresse aux personnes morales de droit privé du territoire (entreprises, associations...) qui adoptent des solutions de mobilité et de logistique durables. Elle récompense la mise en œuvre de projets de transition exemplaires, pouvant servir de modèles à d'autres acteurs économiques.

Quelques exemples de projets éligibles :

- ✓ Solutions de transport/livraison n'émettant pas (ou très faiblement) de polluants ou de gaz à effets de serre
- ✓ Mutualisation de véhicules professionnels
- ✓ Mutualisation d'espaces logistiques
- ✓ Solutions pour éviter le retour des véhicules de livraison à vide

Les projets soumis ne doivent pas être couverts par une autre aide de l'Eurométropole, telles que les aides ZFE à la conversion de véhicules.

comment ça fonctionne ?

La dotation de l'appel à projets s'élève à **300 000 €** en 2023. Les projets sont soutenus à hauteur de **50%** au maximum du coût total du projet. Le montant de la subvention est **plafonné à 50 000€**.

conditions d'éligibilité

Cet appel à projets **ne concerne pas les particuliers**. Les entreprises ou associations candidates doivent avoir leur siège ou un établissement bénéficiaire **implanté sur le territoire** de l'Eurométropole de Strasbourg.

comment procéder ?

Pour candidater, les entreprises et associations intéressées **contactent la Direction du développement économique et de l'attractivité** de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg sur demarches.strasbourg.eu/masques/contact-ddea/ en **cochant la mention « Mobilités durables (START-ZFE) »**.

Les dossiers de candidature pour les « projets de développement » doivent être déposés **le 30 juin 2023 au plus tard**, ceux pour les « projets de transition » pour le **31 octobre 2023**.